

## Le Métier

Le mécanicien ou la mécanicienne automobile est capable d'intervenir sur l'ensemble des éléments mécaniques et électriques équipant les véhicules.

Il ou elle effectue :

- l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur,
- la réparation des systèmes mécaniques et électriques de liaison au sol, de transmission et du groupe motopropulseur,
- la réparation des systèmes de confort et de sécurité, la pose et le raccord des accessoires automobiles,
- ces opérations sont effectuées sur tout type de véhicule de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3.5 tonnes.

## Débouchés et évolution

Tout garage (concession, agences, garages indépendants ou garages d'administration ou services), station-service, centre auto.

Après quelques années de pratique et un complément de formation, possibilité de devenir technicien - technicienne d'atelier.

Après une formation complémentaire de niveau IV (Bac Pro), possibilité d'accéder aux formations de contrôleur technique véhicules légers.

L'accès à des emplois en vente d'outillage peut constituer un débouché intéressant et adapté, les profils demandés nécessitant des connaissances en mécanique automobile.

## Modalités d'admission et financement

- Avoir la reconnaissance de Travailleur Handicapé et la notification de la décision de la CDAPH (orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Une évaluation médicale préalable peut être sollicitée pour étudier la possibilité d'engager ce parcours. Pour anticiper les adaptations à mettre en œuvre pendant le parcours, contacter le service formation.
- Entrée en cours de formation possible pour des personnes ayant des acquis ou ayant déjà validé une partie des compétences.
- Coût pris en charge par les organismes d'Assurance maladie. Rémunération prise en charge par l'ASP, selon la réglementation en vigueur.

## Conditions d'exercice

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier, sous la responsabilité d'un ou d'une responsable d'atelier.

Le poste peut nécessiter des contacts avec la clientèle.

Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle.

L'environnement sonore peut atteindre des niveaux élevés mais pour de courtes durées. La manipulation de déchets industriels spéciaux est fréquente. Elle nécessite des précautions de manipulation ainsi que le port d'équipements de protection individuelle en relation avec les produits utilisés.

## Possibilités d'adaptation au poste de travail

Certaines fonctions centrées sur la climatisation automobile, la préparation de véhicules peuvent s'avérer moins contraignantes physiquement.

Exemples d'aménagements collectifs fréquemment mis en place pour prévenir les risques professionnels :

- Ponts élévateurs, crics mobiles, rehausses... pour favoriser le travail en hauteur,
- Outils d'aide à la manutention : ventouses à poignées, table élévatrice mobile pour moteur, tabourets bas et porte outils, servantes d'ateliers, potences pivotantes...
- Machines à pneus à bras d'assistance...

## Aptitudes et connaissances requises

- Goût pour la mécanique, bon sens manuel et pratique.
- Curiosité technique, respect des procédures, rigueur.
- Capacité d'organisation, d'analyse, méthode, précision.
- Sens du service et de la relation client.
- Lecture et compréhension de consignes.
- Connaissances en arithmétique, lecture de tableaux et graphiques...
- Compétences numériques de base conseillées pour l'utilisation d'internet et la saisie de données.
- Permis B en cours de validité indispensable.

# Parcours de formation

La formation de **Mécanicien Automobile (MA)** comporte un tronc commun avec la formation de niveau V de **Technicien Électromécanicien Automobile (TEA)**. L'orientation vers le niveau 3 ou 4 est déterminée après le module commun. Les stagiaires exercent quotidiennement en atelier. La formation fonctionne en garage pédagogique ce qui permet de développer les compétences transverses relatives à l'accueil des clients, la saisie des demandes et comptes rendus d'intervention.

Un module de mise à niveau préparatoire de 3 à 6 mois est conseillé en amont de la formation. Ce module permet de remobiliser les capacités d'apprentissage, d'acquérir ou d'actualiser les connaissances requises et des compétences numériques maintenant indispensables pour l'exercice du métier. Il permet également de confirmer le projet de formation.

## Programme

Formation organisée en 4 activités pouvant être validées par des **Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)**



**Activité 1 : Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles**

- Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile.
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

**Activité 2 : Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques**

- Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.
- Réparer le moteur thermique et la distribution.

**Activité 3 : Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles**

- Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol.
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés.
- Réparer les organes de transmission.

**Activité 4 : Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires d'application**

- Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires.
- Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.
- Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air.



<b>Durée d'application</b>	3 périodes en entreprise de 4 à 5 semaines.
<b>Durée de la formation</b>	Le stage dure 14 mois (1680 heures).
<b>Dates et délais</b>	Consulter le calendrier des places disponibles sur le site du CLRP ( <a href="http://www.c-l-r-p.com">www.c-l-r-p.com</a> ).
<b>Validation - Certification</b>	Le parcours de formation est validé par un examen donnant lieu à la délivrance d'un <b>Titre professionnel de niveau 3</b> (ex niveau V), ou Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) délivrés par le Ministère chargé de l'emploi.
<b>Autres informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Accompagnement psychopédagogique et ergonomique.</li><li>■ Accompagnement médico-psycho-social.</li><li>■ Accompagnement du service inclusion pour la recherche de stages et d'emplois.</li></ul>

**Vous souhaitez visiter l'établissement : Chargé d'admission au 03 20 10 43 72**

**Vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet de la formation :**

**Assistante du Service Formation au 03 20 10 43 91**

Courriel : [formations-clrp.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:formations-clrp.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr)

 Possibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes de nous contacter via **ACCEO** : [www.acce-o.fr](http://www.acce-o.fr)

**Localisation** : urbaine, à 10 mn de la station de métro CHR Oscar Lambret (accès direct en bus possible).  
**Hébergement et restauration** : chambres individuelles dont certaines sont spécifiquement adaptées aux personnes à mobilité réduite, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes, ...). **Activités culturelles, de loisirs** : organisées par le conseil de vie sociale, en collaboration avec l'animatrice du Centre.

**3 rue du Docteur Charcot  
CS 20001 - 59041 LILLE  
Tél : 03 20 10 43 60**